



Paris, le 20 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passage à l'heure d'hiver : soyez plus vigilant !

Dans la nuit du 24 au 25 octobre 2015 aura lieu le passage à l'heure d'hiver. Conséquence : le soleil se couchera plus tôt le soir. Ce décalage est à l'origine d'une sur-accidentalité, dont sont victimes notamment les piétons. La Sécurité routière appelle donc tous les usagers de la route à une vigilance accrue.

Un des fondamentaux de la sécurité de tous les usagers de la route est de voir et d'être vu. Or, l'heure d'hiver intensifie la période d'obscurité notamment en fin d'après-midi, période où le trafic est le plus dense.

Les piétons, une catégorie d'usagers de la route davantage victime du changement d'heure.

Chaque année à la période du passage à l'heure d'hiver, un pic de sur-accidentalité routière des piétons est constaté. Pour référence, en 2014, le mois de novembre qui suit de quelques jours le changement d'heure, a été le plus meurtrier (62 piétons tués dont 46 de nuit versus le mois de mai 2014 avec 23 tués dont 10 de nuit)*.

**Source ONISR 2014*

Quelles sont les précautions à prendre ?

CYCLISTES

- > Vérifiez votre éclairage
- > Portez votre gilet rétro-réfléchissant en toutes circonstances
- > Ne roulez pas sur les trottoirs

PIÉTONS

- > Vérifiez plusieurs fois avant de traverser
- > Respectez les règles de base : marchez sur les trottoirs, traversez aux passages piétons

AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS 2 ROUES MOTORISÉES

- > Adaptez toujours votre vitesse
- > Écartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs
- > Sur les routes, gardez vos phares allumés le jour et la nuit

Contacts presse Sécurité routière :

Thierry MONCHATRE : 01 86 21 59 65 / 06 88 16 08 78

Jean-Noël FOURNIER : 01 86 21 59 63 / 06 87 67 56 40